

PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 03 AVRIL 2024 A 19 HEURES 30

La réunion se tient en présentiel à Mundo-Namur (salle Okavango) et en ligne via un lien TEAMS envoyé préalablement à la réunion.

La date de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) a été annoncée par mail /ou par courrier postal.

Les convocations ont été envoyées dans les délais requis par les statuts (Art. 23 des Statuts : envoi au moins 15 jours avant la date de l'AGE), soit par email (le 20 mars) soit par la poste (le 20 mars) aux coopérateurs.

Toutes les informations requises en vue des votes demandés ont été envoyées aux coopérateurs via la convocation et sont également disponibles sur l'espace coopérateur du site, dans l'onglet AGE 2025 depuis le 20 mars.

Constitution du Bureau

La séance a été ouverte à 19h30.

Les administrateurs présents : Lucas GOSSIAUX, Gaetan SCHWARZBAUM et Michel MAHIAT.

Les administrateurs excusés : Alain KISIEL, Dimitris STAMATOUKOS et Xavier GILLION.

Les scrutateurs qui ont été désignés sont : Joseph FRANCOIS et Bernadette MALHERBE.

Les secrétaires sont : Anne WOUTERS et Michel DAMAY

Le nombre de coopérateurs présents physiquement à 19h30 : 17 présents avec 10 procurations. Ces procurations ont été envoyées à l'adresse email info@emissions-zero.coop ou par courrier au siège social d'EZ; elles ont été enregistrées par le service administratif et confirmées par les scrutateurs.

Le nombre de coopérateurs présents en ligne à 19h30 est de 18 coopérateurs. Chacun a été identifié à l'aide d'une pièce d'identité et ils ont été inscrits en ligne.

Le quorum est de 45 votes.

Il n'y a pas de point à l'ordre du jour requérant le quorum (voir art. 24 des Statuts), l'assemblée générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

Présentation du contexte de la participation dans l'éolien en Mer du Nord

- La coopérative SeaCoop et les ambitions citoyennes en offshore ;
- L'opération "Notre Energie" et les investissements dans le parc "Northwind".
- L'appel d'offres pour la zone "Princesse Elisabeth 1" et la participation au consortium "Haddock Wind" ;

Les slides sont présentés et expliqués aux coopérateurs.

Réponses aux questions

Le CA d'EZ rappelle qu'en raison de la situation actuelle et de l'appel d'offres en cours, de nombreuses informations demeurent confidentielles à ce jour.

- **En quoi consistent exactement ces garanties ? Pour couvrir quels risques ?**
Cette information est confidentielle. Les garanties sont mises en place par les investisseurs afin d'assurer le bon déroulement du projet à chaque étape. Étant donné qu'il s'agit d'un projet impliquant de nombreux partenaires, des garanties conséquentes sont exigées auprès des différentes parties, proportionnelles à l'ampleur du projet.
- **Que se passe-t-il si une des coopératives n'approuve pas le projet ? Est-il alors arrêté ?**
Non, le projet se poursuivra avec les coopératives qui choisissent de s'y engager.
- **Comment EZ prévoit-il de financer sa participation dans Seacoop ?**
EZ finance sa participation en ouvrant son capital et en réinvestissant les dividendes perçus grâce à d'autres projets déjà en cours.
- **Le choix d'EZ (et de Seacoop) d'investir dans ce projet dépend-il du résultat de la levée de fonds auprès des coopérateurs ?**
Non, ce choix est indépendant. Par ailleurs, la levée de fonds actuelle connaît un franc succès.
- **Quel est le niveau de risque de l'offshore comparé à l'onshore et aux autres sources d'énergie développées par EZ ?**
La première étape a consisté à acquérir un parc existant. Ainsi, les risques liés aux aspects réglementaires, administratifs (obtention des permis, etc.) et à la phase de construction sont déjà levés. Le projet est donc directement rentable.
- **Quel serait le poids de la participation d'EZ dans ce projet par rapport à l'ensemble de ses actifs ?**
Cette donnée est confidentielle à ce stade.
- **Quelle est la dépendance d'EZ vis-à-vis des autres participants du consortium Haddock ? Quelle est la part de Seacoop dans ce consortium à vocation commerciale ?**
Ces informations sont également confidentielles pour l'instant.

- **Les coopérateurs d'EZ pourront-ils visiter le chantier en mer ?**
Nous ne sommes pas encore en mesure de répondre à cette question.
- **Comment les coopérateurs d'EZ seront-ils informés de l'évolution de Seacoop ?**
Via le site internet d'EZ et la newsletter.
- **Donc, il n'est pas possible de connaître à ce stade le poids ni la dépendance de Seacoop par rapport aux autres membres du consortium ?**
En effet, cette information reste confidentielle pour l'instant.
- **Quand pourrons-nous avoir une idée du plan financier, d'une part pour l'investissement dans Northwind, et d'autre part pour les autres projets PEZ de l'appel d'offres ?**
Ces informations seront communiquées dès que la confidentialité sera levée.
- **Combien de nouveaux coopérateurs ont rejoint la coopérative suite à la campagne « Notre énergie » ?**
Nous avons accueilli 38 nouveaux coopérateurs.

Résultats des votes

Validation du PV de l'AGE du 24/11/2023 :

Décision	En présentiel	En ligne	Total
Abstention	4	1	8
Déconnecté	0	3	
Oui	23	14	37
Non	0	0	0

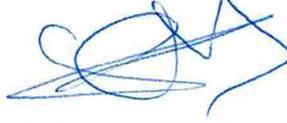
Vote : Investissement dans l'éolien offshore par participation dans Aspiravi Offshore.

Décision	En présentiel	En ligne	Total
Abstention	0	2	7
Déconnecté	0	5	
Oui	27	10	37
Non	0	1	1

Vote : participation à l'appel d'offres pour la zone « Princesse Elisabeth 1 ».

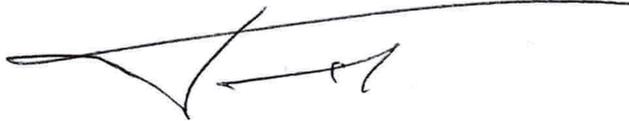
Décision	En présentiel	En ligne	Total
Abstention	0	1	6
Déconnecté	0	5	
Oui	27	10	37
Non	0	2	2

La réunion se termine à 21h30.

SCHWARZBAUM Gaëtan Président du CA	GOSSIAUX Lucas Administrateur	MAHIAT Michel Administrateur
		

Secrétaire

Joseph François



Secrétaire

Bernadette Malherbe

B. Malherbe